

Timgad ces trois derniers siècles

Ali Guerbabi*

Résumé :

La plupart des études sur Timgad, l'antique Thamugadi, traitent habituellement du passé de la cité et des ses différents aspects (urbanisme, architecture, société, croyances, onomastique etc).

Nous nous proposons de nous interroger sur les modalités d'acquisition des connaissances sur le site qui sont loin d'être immanentes et évidentes.

Nous aborderons successivement les questions des premières mentions par les voyageurs du XVIII^e siècle, des travaux de fouilles et de restauration ainsi que de la manière dont ils furent menés et, enfin, la problématique de la conservation et du devenir du site.

Mots clés : Timgad, Thamugadi, récits de voyages, fouilles, restaurations, conservation.

Abstract:

Most studies on Timgad, the ancient Thamugadi, usually deal with the past of the city and its different aspects (urban planning, architecture, society, beliefs, onomastics, etc.).

We propose to question the methods of acquiring knowledge about the site, which are far from being immanent and obvious.

We will successively deal with the questions of the first mentions by travelers of the 18th century, the excavation and restoration work as well as the way in which they were carried out and, finally, the problem of the conservation and future of the site.

Keywords : travel reports, excavations, restorations, conservation.

ملخص

عادة تتناول معظم الدراسات حول تيمقاد، ثموقادي القديمة، ماضي المدينة وجوانبه المختلفة (تخطيطها، الهندسة المعمارية، المجتمع، المعتقدات، التسميات، إلخ)

نقترح اليوم أن نتساءل عن سبل اكتساب المعرفة على الموقع وهي بعيدة كل البعد عن أن توحى وتكون واضحة للعيان سنتناول تبعاً الواضحة المتعلقة بالمذكرات الأولى من قبل رحالة القرن الثامن عشر، وأعمال التنقيب والترميم وطريقة تنفيذها، وأخيراً، مشكلة الحفاظ على الموقع ومستقبله

تيمقاد/ ثموقادي / روايات الرحالة/ حفريات / ترميمات / حفاظ

Il est d'usage, quand on traite de Timgad, l'antique *Thamugadi*, d'évoquer les débuts de la cité et son évolution ; aujourd'hui, j'aborderai plutôt la manière dont le site nous est parvenu et dont nous en avons pris connaissance.

Thamugadi jouit d'un rare privilège : celui d'une fondation connue précisément (l'an 100 ap. J.-C.) et d'un site abandonné depuis suffisamment longtemps et fouillé sur une grande étendue au point de nous faire connaître l'essentiel de ses monuments.

La ville fut fondée par l'armée romaine, la III^e légion Auguste, sous le règne de l'empereur Trajan¹.

Le statut municipal le plus élevé lui fut conféré, celui de colonie, à l'image de Rome.

Nous connaissons les principaux monuments publics, la vie politique, sociale et religieuse : forum, marchés, thermes, temples, maisons.

La cité connut son apogée aux II^e et III^e siècles sous les dynasties des Antonins et des Sévères.

Comme l'ensemble de l'Afrique du Nord, elle n'échappera pas aux conflits religieux du IV^e siècle, elle sera même un des principaux centres du schisme donatiste.

Tout comme elle ne sera pas épargnée par les bouleversements consécutifs au passage des Vandales au V^e siècle; l'historien byzantin PROCOPE² rapporte que les Maures (entendre les populations autochtones en marge) la détruisirent après en avoir chassé les habitants.

Les Byzantins marquent le site en 539³ en implantant une forteresse⁴ au Sud de la ville ruinée avec les matériaux de ses monuments dépouillés systématiquement qui serviront aussi à des constructions hâtives comme cette chapelle bâtie au sein de la nécropole chrétienne au milieu du VII^e siècle, dernier jalon chronologique certain⁵, peu avant l'arrivée des Musulmans porteurs d'une nouvelle civilisation

Comme ailleurs sur d'autres sites de la région tels Baghaï, Belezma et Tobna, les Musulmans ne manquèrent pas d'occuper les fortifications byzantines. Les restes de cette occupation ont été démantelés par les fouilleurs de l'époque coloniale plus soucieux d'atteindre les niveaux de l'Antiquité. N'en subsistent plus que les quelques tessons de poterie et monnaies islamiques reconnaissables dans les déblais.

* Conservateur en chef honoraire du patrimoine culturel, ancien conservateur des sites et musées de Timgad et Tazzoult-Lambèse.

¹ *Corpus Inscriptionum Latinarum* (CIL), VIII, 2355 (=17842) ; id., 17843; id., 17841.

² PROCOPE, *Guerre des Vandales*, II, 13.

³ *Année épigraphique* (AE), 1911, 118 ; id. 1941, 49.

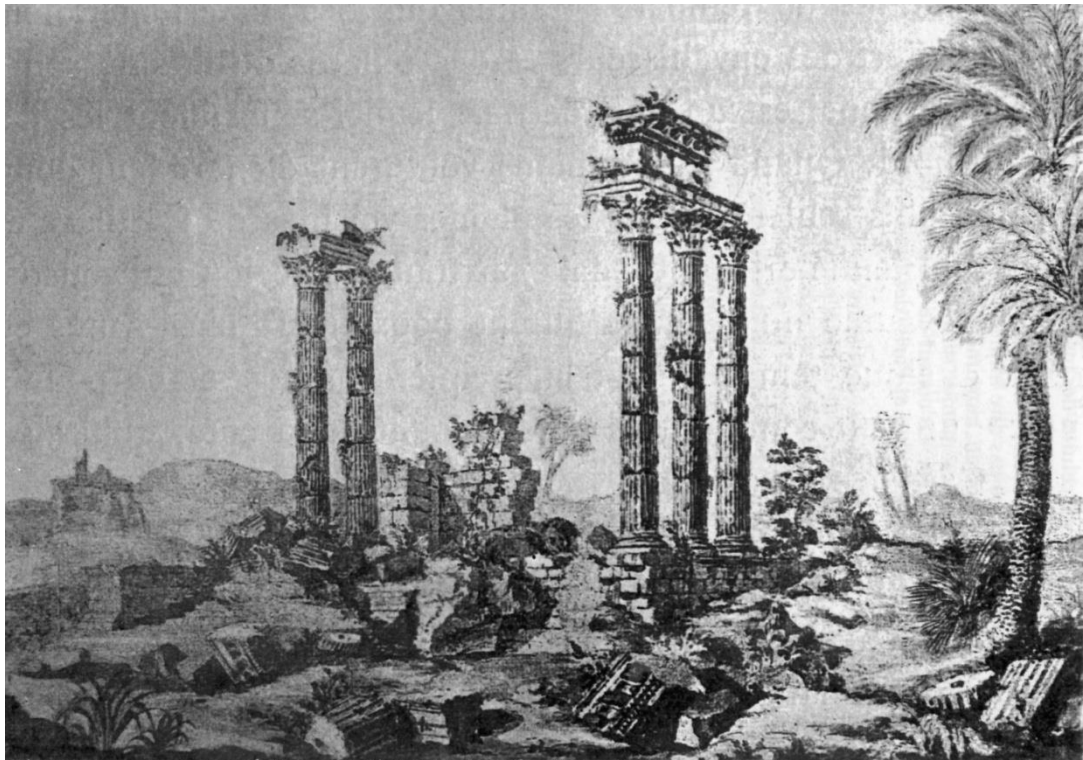
⁴ LASSUS (J.), *La forteresse byzantine de Thamugadi. Fouilles à Timgad 1938-1956*, Paris, éd. du CNRS, 1981.

⁵ CIL, VIII, 2389 (= 17822).

Alors que la vie urbaine s'était déjà détournée vers d'autres centres dont nous entretenons les auteurs arabes⁶, la cité antique que des siècles d'occupation avaient sans cesse modelée, tombera dans l'oubli, ne présentant plus que l'aspect d'un vaste champ de ruines émergeant çà et là.

A l'instar d'autres sites antiques majeurs de la région (Imedghassen, Lambèse et Zana), Timgad ne sort de l'oubli que bien des siècles plus tard quand les premiers voyageurs européens s'aventureront à l'intérieur du pays à partir du début du XVIIIe siècle. Ce sont, successivement :

- Le médecin et naturaliste français PEYSSONNEL (1725)⁷,
- Le chapelain anglais SHAW (vers 1730)⁸
- Le consul anglais BRUCE (1769)⁹, le premier à représenter des monuments de Timgad (fig. 1).



⁶ Notamment EL BEKRI, *El Masalik wa el mamalik*, traduit par MAC GUCKIN DE SLANE sous le titre *Description de l'Afrique septentrionale*, Paris, Adrien-Maisonneuve, éd. revue et corrigée, 1965 et IBN KHALDOUN, *Kitab el 'Ibar*, partiellement traduit par MAC GUCKIN DE SLANE sous les titres *Prolégomènes et Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, Paris, Librairie orientaliste P. Geuthner, 1982.

⁷ *Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie, fait par ordre du roi, en 1724 et 1725*, dans *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger*, publiés par DUREAU DE LA MALLE, Paris, Lib. de Gide, 1838

⁸ *Travels or Observations relating to several parts of Barbary and the Levant*, Oxford, 1738.

⁹ *Travels to discover the source of the Nile in the years 1768, 1769, 1770, 1771, 1772, & 1773*, 2nd ed. Edinburgh, 1804.

Fig. 1 : Le Capitole de Timgad vu par Bruce en 1769

Mais ce n'est qu'à la faveur de l'occupation française que des recherches sont menées sur le terrain, d'abord par des fouilleurs isolés en quête d'inscriptions (Adolphe DELAMARE¹⁰, Léon RENIER¹¹, Emile MASQUERAY¹²), puis à partir de 1880, à l'initiative de l'administration chargée des Monuments historiques en Algérie.

Les fouilles seront conduites sous l'autorité des architectes en chef successifs : Edmond DUTHOIT, Albert BALLU et Marcel CHRISTOFLE. Elles se poursuivront jusqu'à la veille de l'Indépendance nationale en 1962 avec pour objectif de dégager la ville à partir des principaux monuments reconnus (le forum, le théâtre, le Capitole, les marchés, les thermes.

Les travaux de déblaiement se feront à l'aide d'une main-d'œuvre bon marché constituée par les prisonniers de la Maison centrale de Lambèse puis avec des ouvriers saisonniers recrutés parmi les paysans des alentours

Un premier plan général des ruines apparentes sera établi dès 1881¹³, suivi épisodiquement par quelques croquis de l'état d'avancement annuel des fouilles.

Quelques publications générales verront le jour sous la plume de BALLU¹⁴.

Cette archéologie « balbutiante » à la recherche de monuments, d'inscriptions, statues et autres beaux objets dignes de figurer dans les musées¹⁵, s'exécuta à coups de tombereaux de déblais, au détriment d'une connaissance de toutes les phases de l'évolution de la cité, notamment en ce qui concerne les périodes postérieures aux occupations romaine et byzantine, ce dont nous continuons de pâtir puisque la lecture que nous pouvons avoir du site est largement tributaire de ces fouilles ; c'est sans doute le prix qu'il fallut payer pour que le

¹⁰ *Exploration scientifique de l'Algérie pendant les années 1840, 1841, 1842, 1843, 1844 et 1845. Archéologie*, Paris, Impr. Nationale, 1850.

¹¹ *Notes d'un voyage archéologique au pied de l'Aurès*, Revue archéologique, 8,2, 1852, pp. 492-513; *Inscriptions romaines de l'Algérie*, Paris, Picard, 1855-1886

¹² *Lettre sur quelques inscriptions trouvées à Thamgad (sic)*, Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine (RSAC), XVII, 1875, pp. 441-447; *Rapport à M. le général Chanzy, gouverneur de l'Algérie sur la mission dans le Sud de la province de Constantine: Thamgad (sic)*, Revue Africaine, XX, 1876, pp. 164-172, 257-266, 352-366, 456-469

¹³ POULLE (A.), *Nouvelles inscriptions de Lambèse et de Thimgad (sic)*, Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique du département de Constantine (RSAC), XXIII, 1883-1884, pp. 177-256, planche hors-texte

¹⁴ *Les ruines de Timgad (antique Thamugadi)*, Paris, E. Leroux, I-1897; II-1903, III-1911; *Guide Illustré de Timgad*, Paris, 1903 ; à la suite de son prédécesseur, E. BOESWILLWALD et en collaboration avec R. CAGNAT, *Timgad: une cité africaine sous l'Empire romain*, Paris, 1891-1905.

¹⁵ Longtemps, l'archéologie n'a été qu'aventure à la portée de n'importe quel curieux, n'était-ce pas qu'un travail de terrassier ne nécessitant aucune formation ou compétence particulière ? Le tout était de dégager des constructions et de trouver des objets, sans plus.

site émerge, se détache dans le paysage et soit épargné par l'implantation d'un habitat moderne.

Au fur et à mesure qu'on fouillait, on restaurait les édifices avec plus ou moins de respect de leur authenticité, travail suivi par des architectes (MAINTENAY, BERNARD, MILVOY, SARRAZIN) issus de l'Ecole des Beaux-arts et formés avant tout à l'esthétique et à la créativité, ce qui, dès l'année 1900, fera dire à Stéphane GSELL: «*L'arc de Trajan a été restauré d'une manière peu discrète. Du reste, on abuse des restaurations à Timgad, qui menace de devenir une fabrique de fausses ruines*»¹⁶.



Fig. 2 : L'arc dit de Trajan vers 1880



Fig. 3 : L'arc après restauration

Source : Médiathèque du patrimoine et de la photographie, Paris.

Petit à petit, on délèguera la conduite des travaux de fouilles et restaurations à des inspecteurs, responsables locaux, au profil professionnel éclectique, successivement :

Charles VARS	professeur de philosophie au lycée de Constantine
Georges BARRY	administrateur de commune-mixte à la retraite
Mme BARRY	épouse de l'administrateur
COURMONTAGNE	directeur de prison à la retraite
Charles GODET	comptable
René GODET	instituteur
Lucien GUARESCHI	colon et maire

¹⁶ *Chronique archéologique africaine-6^e rapport [1900]*, Mélanges de l'Ecole française de Rome, XXI, 1901, p. 226

Serge TOURRENC instituteur

Jean-Pierre BONNAL instituteur

Le contrôle se fera de plus en plus distant au fil du temps, avec quelques instructions griffonnées sur des petits bouts de papier en guise d'ordres de service et une rapide inspection annuelle à partir de Paris.

Pour abriter les collections d'objets découverts dont le nombre augmentait, on construisit successivement trois musées avec les déménagements et remaniements que cela impliquait pour les collections immeubles par destination comme les mosaïques.

A la veille de la Seconde Guerre mondiale, le paroxysme des procédés expéditifs est représenté par :

- La fouille de la forteresse byzantine¹⁷ qui devait être achevée avant un Congrès international des études byzantines qui devait se tenir à Alger en octobre 1939 ; le congrès fut annulé, les fouilles se poursuivirent malgré les difficultés liées à la guerre mais tout ce qui était postérieur aux Byzantins fut évacué dans les déblais.
- La fouille d'une des nécropoles qui environnaient la coté antique, la nécropole chrétienne au Sud¹⁸, où près de 10 000 tombes ont été excavées en 4 ans, sans aucun renseignement scientifique dont on puisse tirer profit sur les plans de l'anthropologie, de la démographie ou les rites funéraires.



Nécropole chrétienne du Sud durant les fouilles

Source : Archives des Antiquités (OGEB, Alger)

¹⁷ LASSUS (J.) op. cit.

¹⁸ CHRISTOFLE (M.), *Rapport sur les travaux de fouilles et consolidations effectuées en 1933-1934-1935-1936 par le Services des Monuments historiques de l'Algérie*, Alger, Fontana, pp. 356-475

La richesse et l'ampleur des fouilles peuvent faire croire aujourd'hui que tout est connu à Timgad ou tout a été dit, loin de là, l'essentiel des connaissances que nous avons sur le site résulte des déblaiements opérés selon des procédés et une optique dépassés, c'est sans doute – nous ne le répéterons jamais assez - le prix à payer pour l'émergence du site, on peut en tirer satisfaction, mais il est plus heureux que les fouilles se soient arrêtées car, toujours exécutées dans le même esprit qui les fit débiter, elles avaient fini par ne plus donner suite à des publications ni même à des comptes rendus.

Depuis 1962, il s'est instauré une sorte de moratoire dû longtemps à l'absence d'un personnel scientifique et technique conséquent sur place et à des orientations différentes : il n'était plus question de continuer à fouiller alors que ce qui avait été dégagé posait des problèmes de conservation.

Les interrogations scientifiques demeurent, tout comme les problèmes de conservation qui se sont accrus ces dernières années du fait d'une surexploitation mettant en péril le devenir même du site : affluence sans cesse croissante de visiteurs et déroulement d'un festival de musique répété chaque année¹⁹, sans précautions, au sein de structures fragiles²⁰ avec tout ce que cela comporte comme dégradations et l'intrusion de constructions modernes dans son champs de visibilité en infraction avec la législation.

Le site est classé dès les premiers temps des fouilles²¹. En raison de l'importance du site, Timgad est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis plus de 40 ans (1982) ; plus récemment, l'article 30 de la loi n°98-04 relative à la protection du patrimoine culturel²² prévoit l'établissement d'un plan de protection et de mise en valeur du site et de sa zone de protection (PPMVSA)²³ destiné à fixer les règles générales et les servitudes qui lui sont applicable. Son lancement et sa mise en application contribueront à une meilleure prise en charge pour assurer sa durabilité et sa transmission aux générations futures.

¹⁹ Jusqu'à ce qu'un théâtre de plein air soit construit à l'extérieur du site antique dans les années 2010.

²⁰ Comme pour l'interruption d'un traitement médical, les consolidations abandonnées avaient cessé de produire leurs effets avec le temps.

²¹ Au plus tard en 1887 lors de la promulgation de la loi du 30 mars 1887 pour la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique, Journal officiel de la République française n° 89 du 31 mars 1887, annexe : liste des sites et monuments classés.

²² Journal officiel de la République algérienne n°44 du 17 juin 1998

²³ Texte d'application : décret exécutif n°03-323 du 5 octobre 2003 paru au Journal officiel de la République algérienne n°60 du 8 octobre 2003.